



VOL EN CORRESPONDANCE AUTONOME PB DE PASSEPORT

Par bab2

Bonsoir.

je vous explique ce qui est arrivé à mes filles.

Voulant se rendre en Islande au départ de Nantes elles ont trouvé 1 vol avec Easyjet qui semblait leur convenir.

Ce vol passait par Londres avec 1 "correspondance autonome" pour l'Islande ce qui les obligeaient à sortir de la zone internationale et donc de rentrer au Royaume Uni pour prendre plus tard un vol pour terminer leur voyage en sortant du Royaume Uni. Pour se rendre en Islande il suffit juste d'une CNI en cours de validité et Easyjet a juste précisé au moment de conclure la vente qu'il fallait que les voyageurs se renseignent sur les documents demandés pour entrer dans la pays de DESTINATION.... N'ayant à aucun moment précisé qu'en cas de correspondance autonome il fallait aussi être en règle avec le pays concerné par celle-ci et donc n'ayant pas pris leurs passeports (obligatoires désormais pour rentrer au Royaume Uni) elles n'ont pas pu prendre leur vol au départ de Nantes.

Easyjet s'est occupé des 2 vols et d'ailleurs ceux-ci étaient effectués par des avions de cette compagnie.

Peux t'on se retourner vers Easyjet pour le fait qu'ils n'ont pas prévenus que le fait de voyager avec une "correspondance autonome " équivalait à considérer le pays de "transit" comme le pays de destination et si oui que me conseillez vous ?

Par avance merci pour votre aide.

Bab2

Par Isadore

Bonjour,

Comme l'avait dit la compagnie aérienne, vos filles devaient s'assurer être en règle pour leur voyage, et notamment de vérifier si elles risquaient de devoir passer les contrôles frontaliers britanniques.

Il est normal, lorsque l'on prend un vol à destination d'un pays, même pour une escale, de se renseigner sur les règles locales (par exemple certains pays imposent une demande de visa même pour le transit). Vos filles peuvent toujours voir si compagnie aérienne veut faire un geste commercial. Mais elles ne peuvent pas accuser la compagnie de ne pas les informer que pour entrer dans un pays il fallait être en règle vis-à-vis de ce pays. Cela tombe sous le sens.

Par hideo

Conditions Générale de vente easy jet

Documents de voyage et autres exigences

Nous demandons à tous les Passagers de fournir une pièce d'identité avec photo au dépose-bagages et à la porte d'embarquement pour tous les vols, y compris les vols domestiques.

Les exigences relatives aux documents de voyage varient selon l'itinéraire de vol, votre nationalité et votre statut. Les périodes de validité des documents doivent être respectées - celles-ci peuvent être supérieures à la durée prévue de votre séjour. Les exigences peuvent également différer pour les enfants et ceux qui voyagent avec eux. Veuillez vous référer à notre page Documents de voyage pour plus de détails. Veuillez noter que nous ne pouvons pas donner de conseils sur votre situation particulière.

Vous êtes seul responsable de prendre connaissance et de vous conformer à toutes les Lois applicables et aux exigences en matière de documents (y compris les visas et autorisations de sortie et les permis de santé, les documents médicaux et autres) de tous les pays vers, depuis ou par lesquels vous voyagez. Il vous incombe également de prendre connaissance de tout conseil du gouvernement en matière de voyages à l'étranger susceptible d'affecter votre voyage.

Nous ne pourrons être tenus responsables envers vous en ce qui concerne l'obtention des documents nécessaires ou

votre non-respect des Lois applicables, des exigences ou des présentes Conditions. Le fait de soumettre des Informations anticipées sur les voyageurs vous concernant ne signifie pas que vous êtes accepté ou autorisé à entrer dans n'importe quel état ou territoire. Nous nous réservons le droit de refuser le transport à tout Passager à l'égard duquel nous avons des motifs raisonnables de penser qu'il n'a pas respecté, ou dont nous avons des motifs raisonnables de penser que les documents ne respectent pas de telles exigences, ou lorsque les autorités publiques nous le demandent.